Piloter une opération de travaux en tant qu'élu maître d'ouvrage

7 h · 1 journée · hors pauses

Objectifs opérationnels

1. Définir le besoin et répartir les responsabilités.

2. Repérer les décisions préalables au lancement.

3. Organiser le suivi des écarts et l'information des habitants.

4. Préparer les points de vigilance de la réception.

Programme par sujets et items

1. Positionnement et besoin de l'opération

- Service attendu, usagers et besoins du territoire
- Périmètre du projet et contraintes principales
- Critères de réussite d'une opération de travaux

2. Acteurs et responsabilités

- Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, AMO et entreprises
- Décisions de l'élu et responsabilités des services
- Limites entre pilotage, contrôle technique et exécution

3. Préparer le lancement

- Programme, financement et calendrier de l'opération
- Domaine public ou privé et autorisations à vérifier
- Commande publique et règles applicables au lancement

4. Suivre le chantier

- Jalons, réunions de chantier et comptes rendus
- Écarts de coût, de délai et de qualité
- Modifications envisagées et validations avant engagement

5. Réception et relation aux habitants

- Opérations de réception et formulation des réserves
- Suivi des reprises et décisions de clôture
- Information des habitants sur travaux, nuisances et difficultés

6. Évaluation sur opération fictive

- Carte individuelle des responsabilités de l'opération
- Arbitrage d'un écart sur un chantier fictif
- Checklist de réception et points nécessitant un avis technique

Public Maires, adjoints et conseillers municipaux ou intercommunaux en charge d'opérations de travaux.

Prérequis Exercer un mandat local ; documents utiles fournis.

Modalités Présentiel ; distanciel possible selon le besoin. Inter : 3 - 10 participants.

Pédagogie Cas concrets, exercices, échanges et fiches outils. Positionnement et évaluation individuelle des acquis.

Intervenant Professionnel du réseau ACTES, mobilisé selon l'expertise requise.

Accessibilité Contactez-nous en amont pour étudier les adaptations nécessaires.

Sur mesure : 3 h 30 à 4 h sur objectifs ciblés ; enrichissement jusqu'à 14 h selon le besoin.

Tarif inter de base : 350 € nets de TVA par participant pour 7 h.

Ouverture inter à partir de 3 participants confirmés ; 10 participants maximum.

Intra et formats adaptés : sur devis. Prix total précisé avant engagement.

Élus : ACTES ne détient pas l'agrément ministériel requis. Demande d'information uniquement ; aucune inscription au titre du mandat ni éligibilité DIFE / Mon Compte Élu annoncée.

formation@actes-management.fr · actes-management.fr